

DYPA

Dynamiques patrimoine et culture

SOUTENANCE DE THÈSE M. LIONEL GERMAIN

Lionel Germain, doctorant au DYPAC soutiendra sa thèse vendredi 2 décembre à partir de 14h00 à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines Salle des thèses (2e étage) 5, Boulevard d'Alembert 78280 Guyancourt

vendredi 2 décembre à partir de 14h00

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines Salle des thèses (2e étage) 5,
Boulevard d'Alembert 78280 Guyancourt

Nous avons le plaisir de vous annoncer que Lionel Germain, doctorant au DYPAC soutiendra sa thèse vendredi 2 décembre à partir de 14h00 à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines Salle des thèses (2e étage) 5, Boulevard d'Alembert 78280 Guyancourt

Sa thèse est intitulée " **La fabrique sociale du gouvernement : pragmatique et**

symbolique des écrits urbains dans le Rouergue médiéval (milieu du XIIe-milieu du XIVe siècle)"

Bref résumé : En Occident, les derniers siècles du Moyen Âge sont ceux de l'affirmation des communautés politiques urbaines et ceux de la « révolution de l'écrit » ; les deux phénomènes étant imbriqués. Cette thèse explore ce lien entre l'invention du politique et le développement d'une culture de l'écrit dans les petites villes du Rouergue médiéval, dans le sud-ouest de la France. Des gouvernements urbains y émergent en effet au cours du XIIIe siècle, et l'étude systématique des sources qu'ils ont laissées permet d'apporter un nouvel éclairage sur le développement d'une scripturalité de gouvernement dans l'Occident urbain des XIIIe et XIVe siècles, loin des grandes villes qui ont davantage attiré l'attention des historiens jusqu'ici. Cette documentation permet d'abord d'observer l'émergence des communautés politiques urbaines en Rouergue depuis le milieu du XIIe siècle. Dans la seconde moitié du XIIIe siècle, une profonde mutation documentaire accompagne leur progressive institutionnalisation : c'est à cette période que se développe pleinement un écrit de gouvernement, à la fois produit par les villes et reçu d'autres autorités, dont la portée est à la fois pragmatique et symbolique. Il s'agit en premier lieu d'un outil d'encadrement et de gestion de la vie publique, qui permet notamment de définir et de fixer la norme, ainsi que de mettre en place un système fiscal et comptable permanent et rationalisé. Il s'agit en même temps d'un moyen par lequel la communauté politique urbaine fait corps, concrètement en permettant une surveillance de la bonne gestion des affaires publiques, et symboliquement en incarnant une mémoire idéalisée d'un gouvernement exercé pour le bien commun. Enfin, au-delà des murs de la ville, la communauté d'habitants s'inscrit dans un dense réseau politique que l'écrit permet d'entretenir et de faire fonctionner. La première moitié du XIVe siècle est ensuite un temps de reconfigurations socio-politiques et de pérennisation de ces gouvernements. Dans un contexte d'affermissement de l'autorité royale, les communautés d'habitants doivent de plus en plus démontrer et défendre leur légitimité et leurs droits. En même temps, au sein des villes, les difficultés économiques et la mainmise des oligarchies communales sur les affaires publiques entraînent une forte contestation sociale, que l'on tente de résoudre par des « réformes populaires ». L'écrit, sous toutes ses formes, est au cœur de ces dynamiques, et c'est notamment dans ce contexte que sont confectionnés les premiers cartulaires urbains du Rouergue.